

Réunion du Syndicat du 31 janvier 2018

Ouverture de la Séance à 9h30

Etaient présents :

- Monsieur Michel ZANNONI, président
- Messieurs Jean-Paul CLARET, Jean-François DESHAYES, David VALLAS, André BOZON, Gérard BURNET, André DEVILLAZ et Mme Marielle DELEMONTX, membres du comité directeur.
- Monsieur Emmanuel COGNET de la SEA
- Madame Nathalie BERNHARDT, secrétaire
- Freddy CONTAT-CRPF
- Sylvain OUGIER-CRP

Claude BURNET a donné pouvoir à Michel ZANNONI

L'ordre du jour :

- 1- Compte de gestion et compte administratif 2017,
- 2- Affectation du résultat,
- 3- Cotisation assurance groupe
- 4- Etat de répartition des dépenses (travaux 2018 Mayens/Montets)
- 5- Demande de subvention
- 6- Etat des locations
- 7- Plan de gestion forestière et animation,
- 8- Vote du budget primitif 2018,
- 9- Installation des ruchers
- 10- Election présidence et Vice-présidence
- 11- Informations et questions diverses

1. Compte de gestion et compte administratif 2017

Madame Nathalie BERNHARDT, secrétaire donne lecture des comptes de l'année 2017 :

Libellés	Investissements		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)

Résultats reportés	20 612.73			31 673.89
Opérations de l'exercice	17 856.00	16 073.79	6 674.62	11 281.85
TOTAUX	38 468.73	16 073.79	6 674.62	42 955.74
Résultats de clôture	22 394.94			36 281.12
Restes à réaliser				

TOTAUX CUMULES	38 468.73	16 073.79	6 674.62	42 955.74
RESULTATS DEFINITIFS	22 394.94			36 281.12

Les comptes de l'AFP font apparaître un excédent de fonctionnement de 36 281.12€ provenant d'une situation antérieure où les travaux ont été comptabilisés en fonctionnement et non en investissement, les subventions étant toujours versées après le paiement des factures. Le déficit d'investissement de 22 394.94€ provient du paiement des factures pour les opérations de travaux et l'attente de versement des subventions pour ces opérations. L'autofinancement de l'AFP du fonctionnement en investissement s'effectue par la mise en place d'amortissements de cette part d'autofinancement. Le budget de l'AFP ne permettant pas un virement direct de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Le compte administratif est bien entendu en parfaite adéquation avec le compte de gestion du trésorier.

2. Affectation du résultat

Le Syndicat, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017 :

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017
- Constatant que le Compte Administratif 2017 présente un excédent de fonctionnement de : 36 281.12 €
- Vu le déficit d'investissement s'élevant à : 22 394.94€

Décide de procéder à l'affectation du résultat au budget primitif de l'exercice 2018 comme suit :

- compte 002 – Excédent antérieur reporté de fonctionnement = 36 281.12 €

3. Cotisation assurance groupe

Monsieur le Président rappelle au syndicat que l'Union des Associations Foncières Autorisées de Haute-Savoie (UAFA) a souscrit une assurance-groupe proposée par GROUPAMA depuis le 1er juillet 2017 pour le compte de 16 AFP de Haute-Savoie.

Cette assurance groupe assurera :

- La responsabilité civile de l'AFP,
- La responsabilité personnelle des dirigeants,
- Les accidents corporels, décès, incapacité, indemnités journalières pour les membres, l'exécutif et les bénévoles participants aux actions organisées (chantiers volontaires, visites alpages)
- La responsabilité maître d'ouvrage – maître d'ouvrage délégué pour couvrir les risques pendant la durée des travaux,
- La défense juridique

Monsieur le Président rappelle que la cotisation 2018 sera de **250,00 euros** car le montant des travaux réalisés apparaissant au compte administratif 2017 est de 17 856,00 euros.

Après en avoir délibéré, le Syndicat :

1. Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2018
2. S'engage à communiquer à l'Union avant fin juin de chaque année le montant des travaux figurant au compte administratif de l'année précédente pour mise à jour de la cotisation
3. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

4. Etat de répartition des dépenses (travaux 2018 Mayens/Montets)

Monsieur le Président rappelle le programme de travaux validé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2017 concernant les deux opérations suivantes :

- **Débroussaillage aux Mayens**
- **Et aménagement d'un accès pastoral aux Montets**

L'état de répartition des dépenses se présente de la façon suivante :

Objet	N° Op.	Coût opération	Assistance SEA74	Coût travaux TTC	FINANCEMENTS		
					SUBVENTIONS		Participation
					Département de la Haute-Savoie	Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc	Commune de Vallorcine
Débroussaillage aux Mayens		15 628,00 €	1 180,00 €	14 448,00 €	9 376,00 €	3 126,00 €	3 126,00 €
Aménagement accès aux Montets		8 750,00 €	590,00 €	8 160,00 €	5 250,00 €	1 750,00 €	1 750,00 €
TOTAUX		24 378,00 €	1 770,00 €	22 608,00 €	14 626,00 €	4 876,00 €	4 876,00 €

Ces deux opérations sont à inscrire au Budget Primitif 2018 pour exécution lors de cette saison.

Après en avoir délibéré, le Syndicat :

- Valide cet état de répartition des dépenses 2018
- Charge Monsieur le Président d'inscrire ces sommes au Budget Primitif 2018
- Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Le représentant de la commune précise que la commune rencontre actuellement des difficultés de trésorerie. La commune s'engage à financer aménagement de l'accès aux Montets mais émet des réserves quant au financement du débroussaillage aux mayens qui devra peut être repoussé en 2019. Le SEA propose de faire un courrier dans ce sens à l'entreprise retenue.

5. Demande de subventions

- **Demande de subvention auprès de la Commune de Vallorcine**
« Remise en valeur du pâturage aux Mayens »

Monsieur le Président présente le projet relatif au débroussaillage des Mayens pour lequel l'AFP a procédé à une consultation d'entreprises lors de l'année 2017. L'objectif de ces travaux est de reconquérir de l'espace de pâturage au pied du couloir aux Mayens. Le montant total de l'opération s'élève à 15 628,00 euros TTC, assistance SEA74 comprise, pour lequel l'AFP peut solliciter une demande d'aide financière auprès de la Commune de Vallorcine.

Il s'agit d'une opération de réouverture d'espaces pastoraux envahis par l'aulne vert et les petits ligneux résineux. L'entretien est assuré par le pâturage d'un troupeau de génisses estivées par une exploitation basée en vallée de l'Arve.

Ce secteur exposé aux avalanches a fait l'objet d'un passage d'un troupeau d'intérêt collectif en 2014 et d'un épierrage par l'alpagiste.

- **Demande de subvention auprès de la Commune de Vallorcine**

« Aménagement d'un accès pastoral destiné au déplacement des troupeaux aux Montets »

Monsieur le Président présente le projet relatif à l'aménagement de l'accès destiné aux pâturages des Montets pour lequel l'AFP a procédé à une consultation d'entreprises en 2017.

L'objectif de cette opération est d'aménager un accès permettant le déplacement du troupeau de vaches laitières par toutes conditions météorologiques en rive gauche de l'Eau Noire. Le montant total de l'opération s'élève à 8 750,00 euros TTC, assistance SEA74 comprise et peut faire l'objet d'une demande d'aide financière auprès de la Commune de Vallorcine.

Cette opération consiste à aménager un ancien accès existant afin de permettre aux bovins de se déplacer vers le quartier des Montets en toute sécurité. En effet, cet accès est traversé par des écoulements d'eau qui empêchent actuellement le passage des bovins.

6. Etat des locations

Monsieur COGNET informe de la baisse de l'indice national de référence de 3.02% pour le calcul des locations.

7. Plan de gestion forestière et animation

Monsieur le Président rappelle la décision de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2017 d'engager la mise en place d'un Plan simple de gestion agréé. Celui-ci a pour objectifs :

- de caractériser les peuplements forestiers privés inclus dans le périmètre de l'AFP,
- de définir des objectifs de gestion par secteur ou peuplement,
- de planifier des interventions dans les 20 années à venir
- et d'assurer une veille générale sur les peuplements forestiers

Ce Plan Simple de gestion doit faire l'objet d'un agrément par le CRPF et être transmis à l'Etat (DDT).

Pour son élaboration, il est proposé que l'AFP de Vallorcine s'appuie sur le conseil technique de la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie.

Le coût estimé de la mise en place de ce Plan Simple de gestion (PSG) est de 1 500,00 € net de taxes.

Après discussion, le Syndicat est favorable à cette action et décide d'inscrire la somme correspondante au budget primitif 2018 et sollicitera l'aide de la Commune de Vallorcine et de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix (C.C.V.C) pour la prise en charge de ce coût.

Après en avoir délibéré, le Syndicat :

1. Approuve la proposition de Monsieur le Président de mettre en place un Plan simple de gestion
2. Mandate la Société d'Economie Alpestre pour assister l'AFP de Vallorcine à l'élaboration du Plan Simple de gestion
3. Autorise Monsieur le Président à solliciter une aide financière auprès de la Commune de Vallorcine et de la C.C.V.C
4. Décide d'inscrire la somme correspondante au Budget Primitif 2018

- Monsieur le Président indique la nécessité pour l'AFP de Vallorcine d'adhérer à l'**Union des Forestiers privés de Haute-Savoie (UFP 74)** dans le cadre de la mise en place d'une gestion forestière au sein de son périmètre.

Cette adhésion à l'UFP 74 animée par le CRPF, permettra notamment de bénéficier des actions proposées en faveur de la forêt, de conseils techniques, de son assistance ainsi que l'assurance groupe de responsabilité civile.

Cette adhésion est composée d'une cotisation forfaitaire de base de 20 euros à laquelle s'ajoute une cotisation de 1,70€/hectares de forêt en gestion. Il est convenu que l'AFP de Vallorcine possède au sein de son territoire une surface de 118,2719 hectares de forêt privée en gestion forestière soit 1452 parcelles, ce qui représentera une cotisation annuelle à l'UFP 74 de 221,06 euros pour 2018.

**- Demande de subvention auprès du Conseil Savoie Mont-Blanc
« Animation de la section forestière de l'ASA de Vallorcine »**

Monsieur le Président rappelle la démarche validée par l'Assemblée Générale du 2 décembre 2017, d'engager des actions en faveur de la propriété forestière privée de Vallorcine, représentant une surface de 118,2719 hectares.

Cette démarche s'appuiera sur une animation pour atteindre les objectifs suivants :

- **L'émergence du projet de la route forestière** nécessaire à la desserte du secteur de la Villaz-Barberine. Ce projet est inscrit au schéma de desserte de la Commune de Vallorcine validé en 2016.
- **Mise en place d'un plan simple de gestion** pour l'accompagnement de l'ASA.

Pour mener à bien ces actions qui ne peuvent aboutir sans animation de professionnels, Monsieur le Président propose de solliciter l'aide financière du Conseil Savoie Mont-Blanc dans le cadre de son plan d'actions en faveur de l'accompagnement des ASA.

Le coût de l'animation est estimé à **6 000,00 € H.T** par le Centre Régional de la Propriété Forestière.

Après en avoir délibéré, le Syndicat :

- Décide à l'unanimité d'engager une action d'animation en faveur des propriétés forestières privées au cours de l'année 2018
- Sollicite une subvention au taux le plus élevé possible auprès de Monsieur le Président du Conseil Savoie Mont-Blanc
- S'engage à apporter l'autofinancement nécessaire à la réalisation de cette opération
- Donne pouvoir à Monsieur le Président, pour mener à bien cette affaire

8. Vote du budget primitif 2018

Section de Fonctionnement	
BUDGET AFP	

Chapitres	DEPENSES	Propositions du Président BP 2018
011	Charges à caractère général	39 748
012	Charges de personnel	0
014	Atténuation des produits	0
65	Autres charges de gestion courantes	0

	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	39 055
66	Charges financières	0
67	Charges exceptionnelles	0
022	Dépenses imprévues	0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	39748
023	Virement à la section d'investissement	0
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4974
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4974
	TOTAL DES DEPENSES	44723

Chapitres	RECETTES	Propositions du Président BP 2017
013	Atténuation des Charges	0
70	Produits des services, du domaine et ventes	842
73	Impôts et Taxes	0
74	Dotations, Subventions et Participations	7600
75	Autres Produits de gestion courante	0
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES	8442
01	Excédent de fonctionnement	36281
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	44723
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0
	TOTAL DES RECETTES	44723

Section d'investissement

BUDGET AFP

Chapitres	DEPENSES	Propositions du Président BP 2017
204	Subventions d'équipement versée	19117
	Total des opérations d'équipement	19117
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	28 543
16	Emprunts et dettes assimilées	0
27	Dépôts et cautionnement	0
020	Dépenses imprévues	0
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	0
458	Total des opérations pour compte de tiers	22608
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	41725
01	Déficit investissement	22394
041	Opérations Patrimoniales	0
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D' INVESTISSEMENT	22394
	TOTAL DES DEPENSES	64120

Chapitres	DEPENSES	Propositions du Président BP 2018
458	Subventions d'investissements	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0
204	Subventions d'équipement versée	0
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	0
10	Dotation, fonds, divers	0
165	Dépôts et cautionnements reçu	0
27	Dépôts et cautionnements versés	0
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	0
458	Total des opérations pour compte de tiers	59145
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	59145
021	Virement de la section de Fonctionnement	0
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4974
041	Opérations Patrimoniales	0
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D' INVESTISSEMENT	4974
	TOTAL DES RECETTES	64120

Les opérations d'ordre en dépenses de fonctionnement et en recette d'investissement représente les amortissements qui sont la réalisation comptable de l'autofinancement de l'AFP.

9. Installation des ruchers

Après en avoir débattu, le comité syndical arrive à la conclusion que ce n'est pas à l'AFP de statuer sur l'installation de ruchers sur Vallorcine.

10. ELECTION PRESIDENCE ET VICE-PRESIDENCE

Monsieur le Président indique que suite au renouvellement du Syndicat lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2017, il est nécessaire de procéder à l'élection de la Présidence et de la Vice-Présidence.

Est candidat pour la Présidence :

- Monsieur Michel ZANNONI

Le Syndicat procède au vote à main levée : Monsieur Michel ZANNONI est réélu à l'unanimité.

Sont candidats aux deux postes de Vice-Présidence :

- Monsieur David VALLAS
- Monsieur André BOZON

Le Syndicat procède au vote à main levée : Monsieur David VALLAS est réélu Vice-Président et Monsieur André BOZON est élu Vice-Président.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Syndicat :

- Valide la désignation de Monsieur Michel ZANNONI au poste de Président
- Valide les désignations de Messieurs David VALLAS et André BOZON au poste de Vice-Présidents
- Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

11. Divers

Le président rappelle l'avalanche des Ruppes de cet hiver. Il propose de mobiliser les associations et les personnes intéressées par de la récupération de bois pour un grand nettoyage de cette zone pour permettre aux vaches de pouvoir venir sur ces parcelles pendant la saison estivale.

Il conviendrait de mettre en place des contrats de « vente gracieuse de bois » pour être certain d'être couvert lors du nettoyage de cette avalanche.